

# CTR du 19 novembre 2020

## Télétravail

Nous avons demandé le respect des engagements du DG en matière d'information des OS nationales quant aux résultats de l'enquête sur les effectifs par département, car chaque direction les communique aux services centraux. Toute la transparence sur la répartition des télétravailleurs, selon la quotité de travail à distance, doit permettre de confirmer que les chiffres transmis reflètent la réalité des services.

L'absence prolongée de cette transmission aux OS nationales nous pose problème car elle sous-entend que la situation soi-disant en amélioration du point de vue du télétravail de crise au niveau national, masque de profondes disparités. Nous avons donc exigé que les OS nationales soient rapidement destinataires de ces informations car il y va du respect des partenaires sociaux.

**En réponse**, le DGA s'est limité à indiquer que l'information sera bientôt disponible sans montrer beaucoup de crédibilité sur ce sujet car notre délégation a dû insister pour obtenir cette réponse.

**Quant à l'évolution de la situation actuelle, l'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a déclaré que, même si le nombre de télétravailleurs augmente, il est encore très loin des possibilités théoriques permises par le nombre d'équipements disponibles et l'importance des tâches pouvant être exécutées à distance. En effet, tout doit être mis en œuvre afin que le télétravail de crise soit opérationnel au niveau le plus élevé, car c'est un moyen de gagner en efficacité dans des délais rapides pour freiner la diffusion du virus, dans l'attente de vaccins qui ne sauront disponibles au mieux au 1<sup>er</sup> semestre 2021.**

**L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a donc réitéré sa demande d'un pilotage beaucoup plus dynamique en matière de développement du télétravail de crise en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés. Nous avons réaffirmé également que tous les télétravailleurs doivent être beaucoup mieux accompagnés et beaucoup mieux considérés. Un gros effort en matière de management doit également être fourni afin que les équipes fonctionnent dans le meilleur état d'esprit possible. Cela implique une meilleure animation du réseau départemental au niveau des directions locales. Aucun encadrant ne doit être laissé sans soutien s'il rencontre des difficultés à gérer son service dans cette période très délicate. L'ensemble des responsables doit être investi dans la mise en œuvre du télétravail de crise et donc dans l'organisation la plus satisfaisante possible, compte tenu des contraintes actuelles, au sein des services.**

**En réponse**, le DGA a indiqué que pour le télétravail, la situation à la DGFIP n'était pas au niveau où elle devrait être, bien que chaque semaine 1000 nouveaux ordinateurs portables sont mis à disposition. Il n'a pas caché que la situation était perfectible en ajoutant que le message du DG, qui réunissait le jour du CTR l'ensemble de ses directeurs, serait beaucoup plus exigeant sur les résultats attendus en matière de développement du télétravail de crise. Cela étant, le DGA a fait observer que toutes les missions ne sont pas « télétravaillables » et que l'appétence des personnels pour le télétravail était diverse. Il a précisé que l'encadrement devait convaincre et non contraindre ce qui demande plus de temps.